



Carnet des accès de mise à l'eau et sortie d'eau sur l'itinéraire de La Leyre

Domaine Public Fluvial

A l'usage du personnel d'accueil, d'encadrement et
rouleurs de l'ensemble des prestataires canoë

Nouvelle édition : 30/06/2016

NOUVEAUX Arrêtés préfectoraux
Règlement particulier de POLICE de NAVIGATION (RPPN)
Du 01/09/14 (Gironde) et du 30/08/2014 (Landes)

MARION DU PARC
33, route de Bayonne - 33350 Dain-Boiret
Tél. 05 47 71 99 90 - Fax 05 50 64 12 72
info@parc-landes-de-gascogne.fr
www.parc-landes-de-gascogne.fr



Ce « **Carnet des ACCES à l'itinéraire nautique de La Leyre** » a été élaboré et réactualisé lors des journées de formation et mis à jour avec la participation du réseau des prestataires et usagers de la Leyre.

Il est destiné aux personnels d'accueil, moniteurs de canoë, Sup, Kmer ou accompagnateurs en galupes et rouleurs, de toutes les structures, et vise à rendre cohérent les accès aux points d'embarquement et de débarquement avec les véhicules. Ce document est en cohérence avec les NOUVEAUX arrêtés préfectoraux de Règlement Particulier de Police de Navigation (RPPN) définissant ces points depuis l'eau, au 1er septembre 2014.

➔ **Aucun autre point de mise à l'eau et de sortie d'eau est autorisé sur l'ESI Leyre**

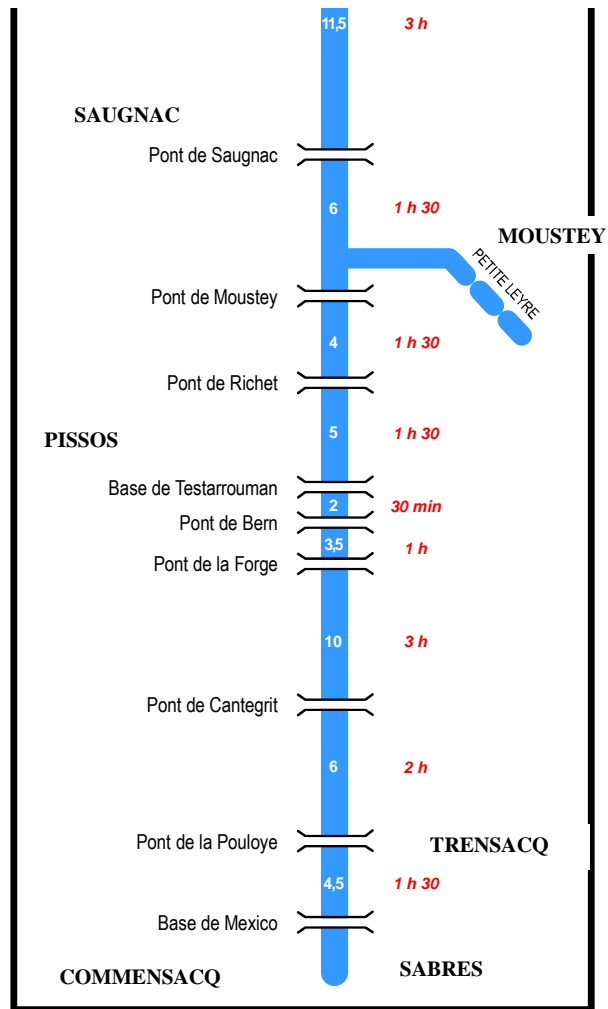
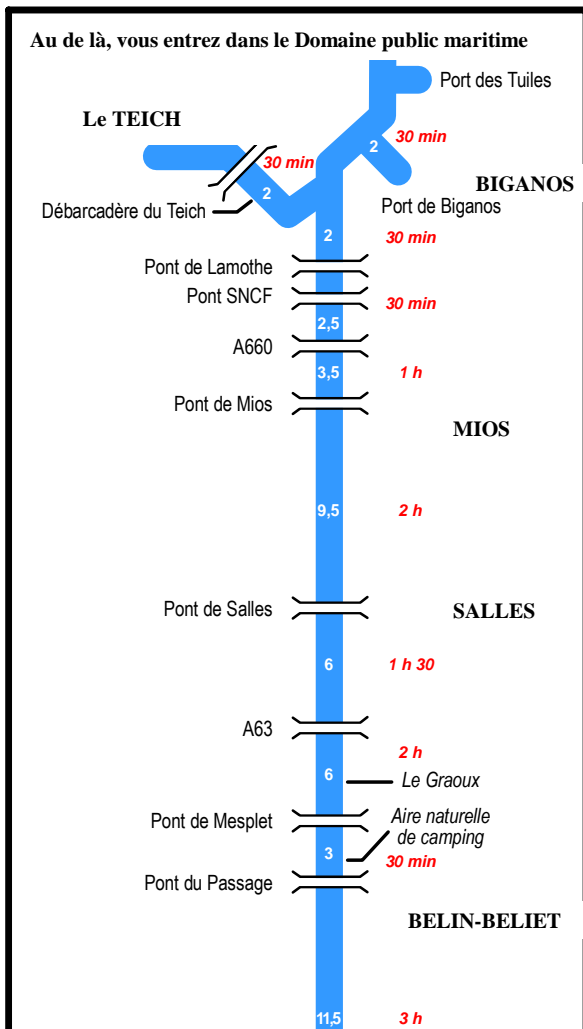
L'objet de cet outil pratique est d'**AMÉLIORER LE « SERVICE CANOË »** par un comportement respectueux de l'ensemble des prestataires **sur un milieu naturel remarquable : la Leyre**. Garantir la pérennité de cet espace de pratique c'est permettre, du même coup, la continuité de ces activités.

Ensemble, partageons notre rivière .

La liste des **contacts utiles du réseau** se trouve p.25 et 26 de ce document.

L'équipe de rédaction

➔ **les 26 points d'embarquement sont présentés de l'amont jusqu'au delta.**



3

La Leyre est une rivière domaniale. C'est un chemin d'eau public.
 Le fond du lit et les berges en limite de hautes eaux sont propriétés de l'ETAT.

Les arrêtés préfectoraux de POLICE de NAVIGATION (RPPN) définissent les 26 sorties d'eau et lieu de mise à l'eau sur ce Domaine Public Fluvial.

Les précisions apportées dans ce document permettent l'organisation des mises à l'eau ou les récupérations en accord avec les propriétaires concernés. (privés ou publiques),

Aucun autre point de mise à l'eau est autorisé dans le site inscrit de Leyre



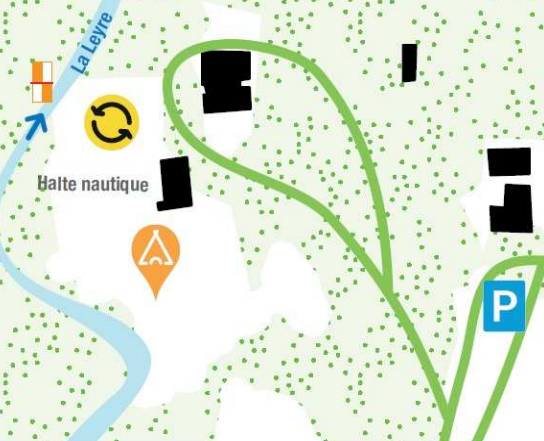
Légende			
	Route principale		Demi-tour possible
	Route secondaire		Stationnement possible
	Chemin		Camping
	Pont		Cours d'eau (avec sens du courant)
	Bâtiment		Rapide
	Accès interdit		Distance en kilomètres
	Echelle de niveau d'eau		
1 h 30	Temps de descente *		

* Le temps de descente entre 2 ponts n'est donné qu'à titre indicatif : pour un canoë seul en descente libre, prévoir un peu moins ; pour un groupe accompagné, prévoir un peu plus.

4

BASE DE MEXICO - COMMENSACQ (40)

Embarquement et débarquement
(250 m en aval du Pont de Guente en rive droite).



Stationnement en mode prolongé au parking.
Accès à la rivière en traversant la base
nautique avec véhicule à vitesse réduite.

Prestataire permanent sur ce site :
Association **Mexico Loisirs**
(voir page 27-28)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Stationnement réglementé sur ce terrain
de la commune de Commensacq.
Gestion déléguée à l'association de
Mexico Loisirs.

Ici, relevé de l'échelle de niveau d'eau fait
régulièrement par la base nautique de
Mexico. Données transmises au PNR

5

PONT DE LA POULOYE - TRENSACQ (40)

Embarquement et débarquement
(aval du pont de la Pouloye en rive droite)



Accès sur la rive droite, à l'aval du pont,
face à la halte nautique. Demi-tour possible.
Stationnement possible sous les pins.

Pas de prestataire permanent sur le site
L'espace en rive droite est propriété de la
commune de Trensacq

Précision :

En saison, l'association Mexico Loisirs gère
l'espace par convention avec la commune.

.....

.....

.....

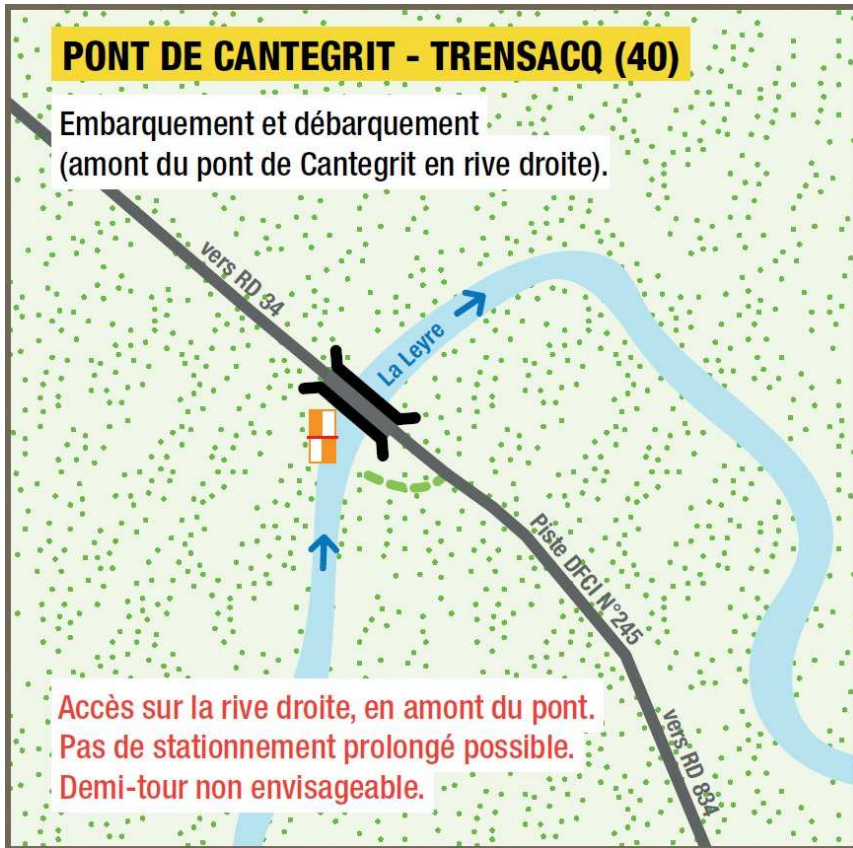
.....

.....

.....

.....

6

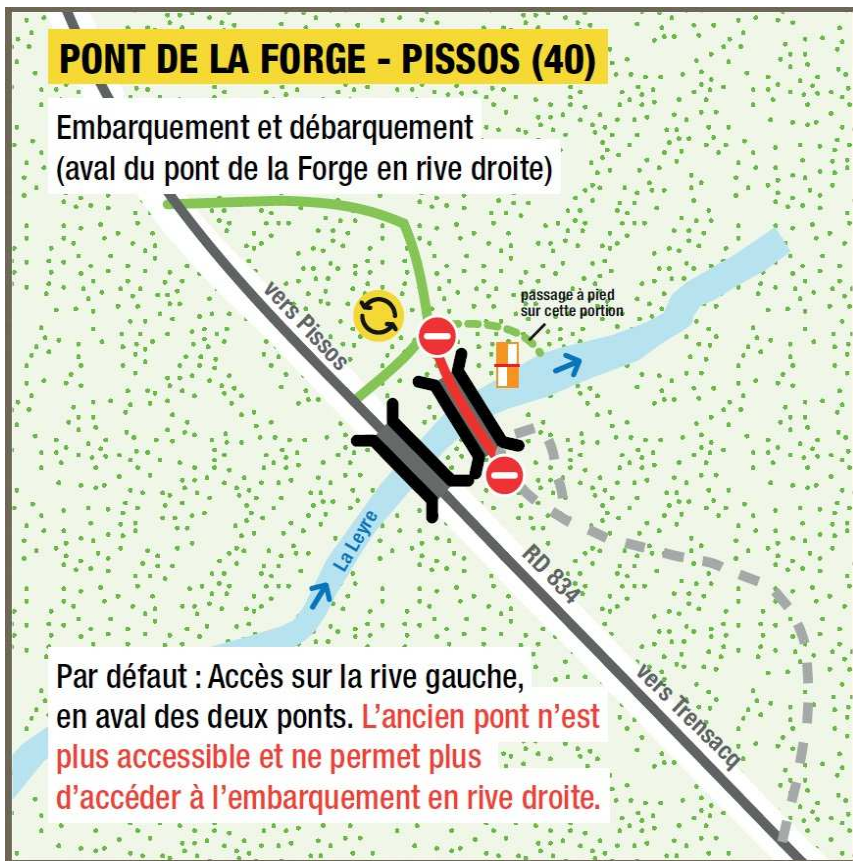


Abords du pont dégradés.
Aménagement bois pour poser les embarcations.
Route au statut de piste. Prudence.

.....
.....
.....
.....
.....

Ici, relevé de l'échelle de niveau d'eau fait régulièrement par la base nautique de Mexico.

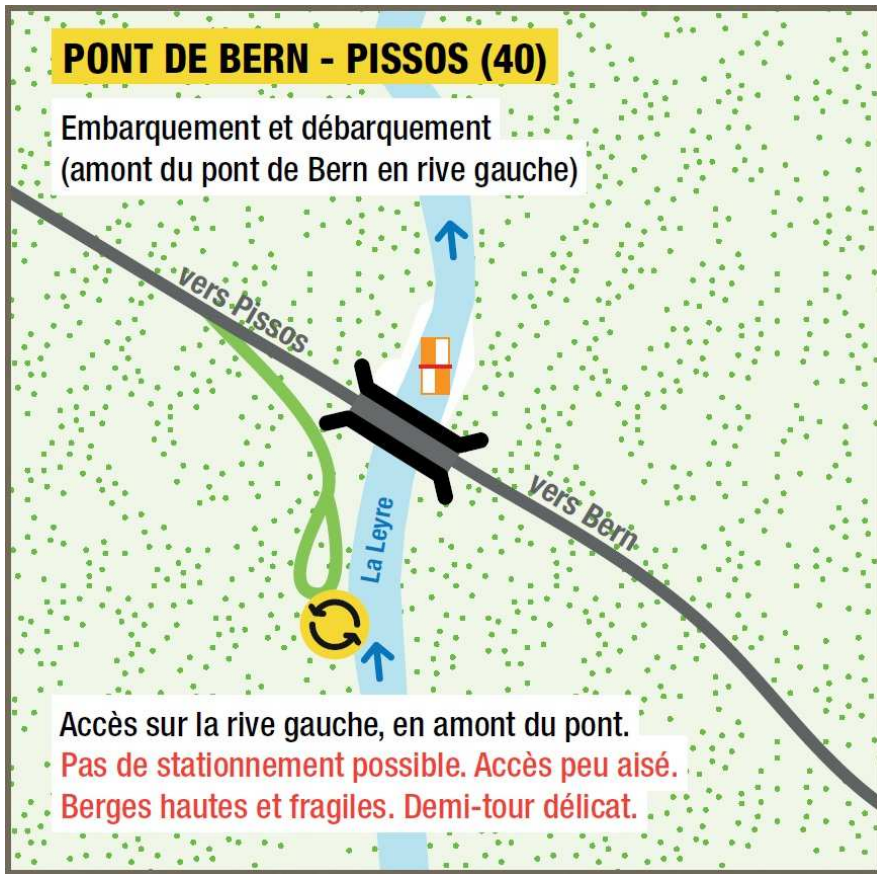
Données transmises au PNR



Berges très en pente pour la mise à l'eau.
Cet accès est non réglementaire par défaut d'accès en rive droite comme le prévoit le RPPN Landes.
Ne pas franchir le pont !

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Prudence / trafic routier de la RD 836.



Accès réduit
Pas de stationnement

.....

.....

.....

.....

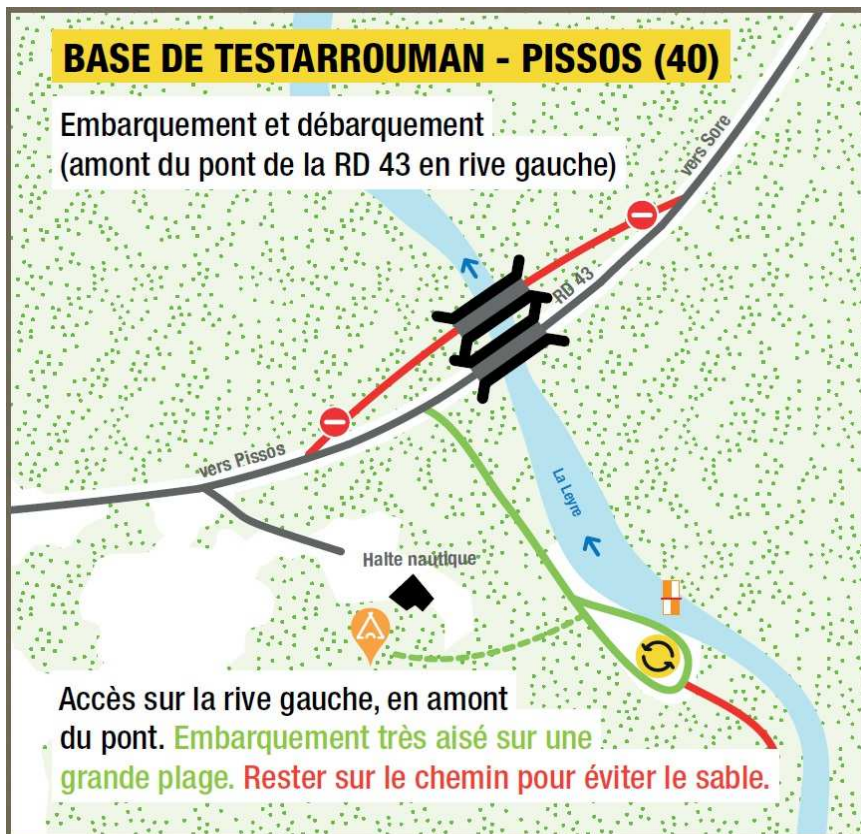
.....

.....

.....

.....

.....



Prestataire permanent sur ce site :
Base communale de Pissos
(voir page 27-28)

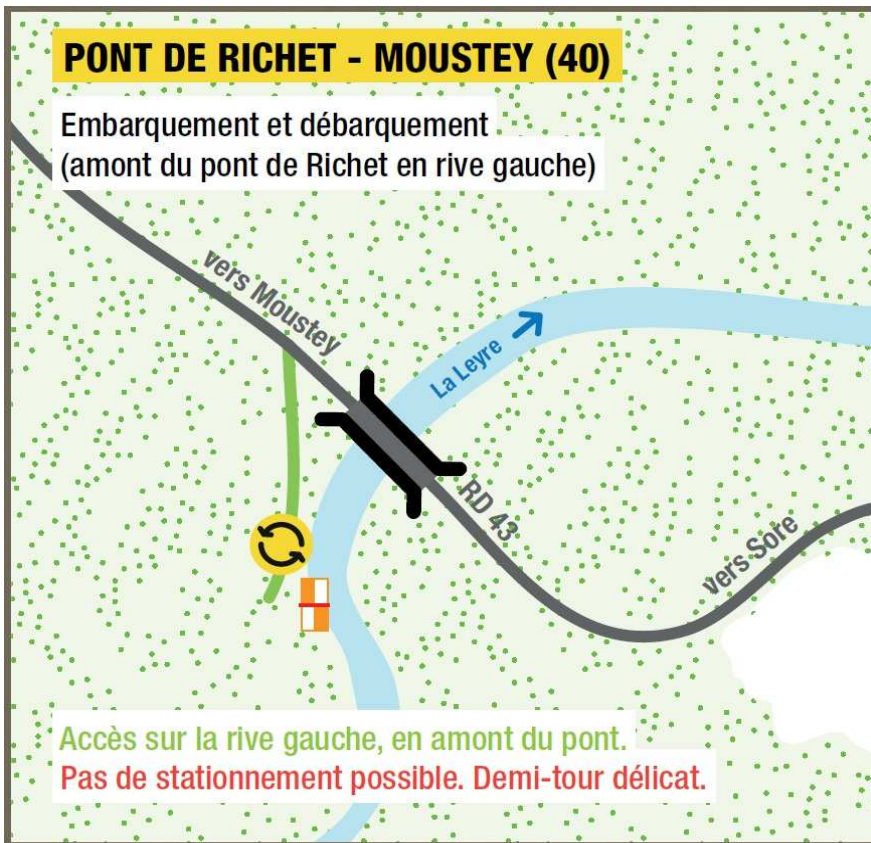
.....

Attention : Un arrêté du maire interdit le franchissement du seuil depuis Août 2009 et est toujours en place à ce jour. Débarquement en rive gauche sous le pont avant le seuil.

.....

.....

Ici, relevé de l'échelle de niveau d'eau fait régulièrement



Accès par convention sur site et parcelle privée.

.....

.....

.....

.....

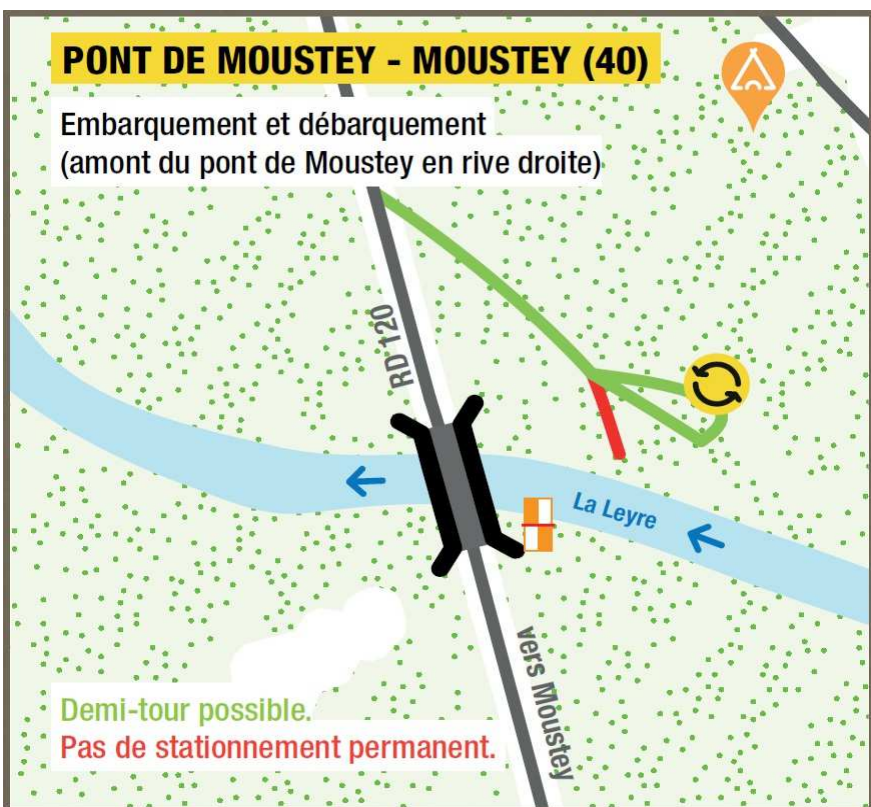
.....

.....

.....

.....

.....



Prestataire permanent sur ce site :
Attelages des vallées de La Leyre
(voir page 27-28)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

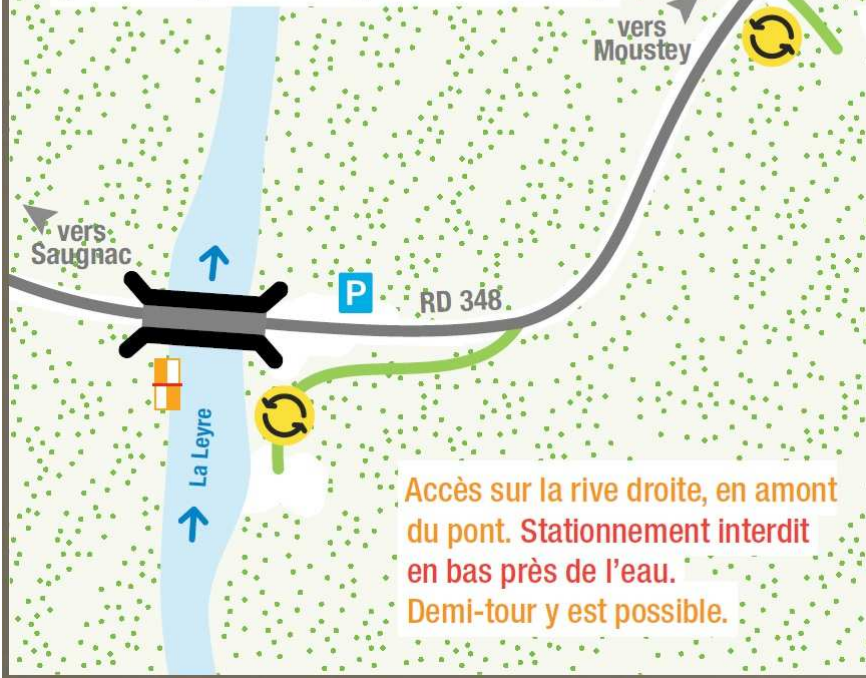
.....

Ici, relevé de l'échelle de niveau d'eau fait régulièrement par les Attelages des vallées de La Leyre.

Données transmises au PNR Landes de Gascogne depuis l'été 2002

PONT DE SAUGNAC - SAUGNAC-ET-MURET (40)

Embarquement et débarquement
(amont du pont de Saugnac en rive droite).



Accès sur la rive droite, en amont
du pont. Stationnement interdit
en bas près de l'eau.
Demi-tour y est possible.

Prestataire sur la zone
En saison Canoë and Co
(voir page 27-28)

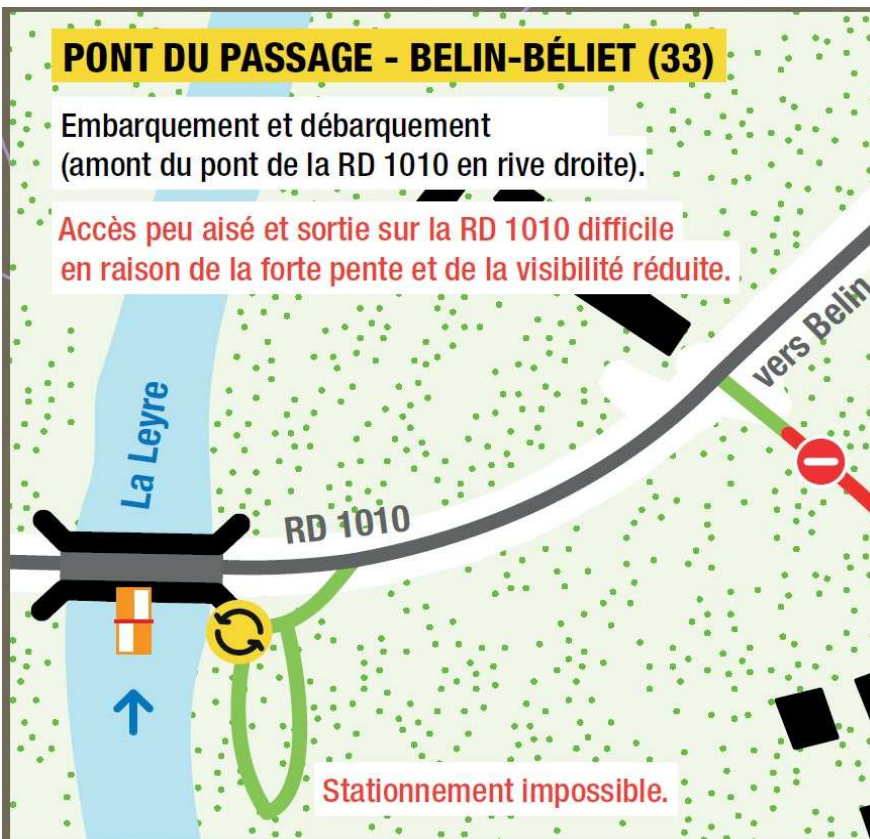
En aval du pont :
une veine d'eau

13

PONT DU PASSAGE - BELIN-BÉLIET (33)

Embarquement et débarquement
(amont du pont de la RD 1010 en rive droite).

Accès peu aisé et sortie sur la RD 1010 difficile
en raison de la forte pente et de la visibilité réduite.



Stationnement impossible.

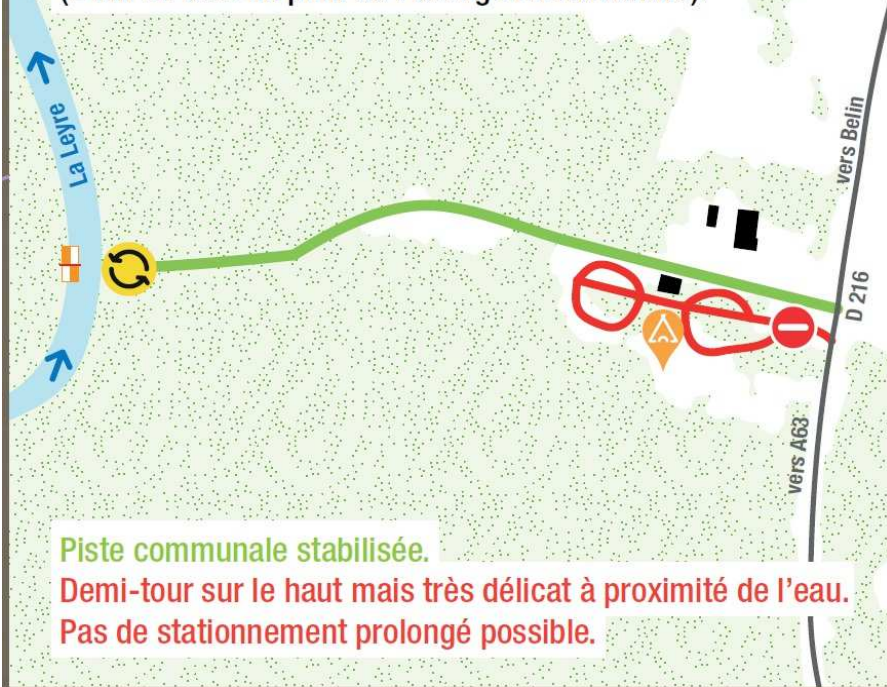
Prudence / trafic
routier sur la RD1010
Sortie très délicate !

Ici, relevé de l'échelle de niveau d'eau fait
régulièrement par le Parc

14

AIRE NATURELLE - BELIN-BÉLIET (33)

Embarquement et débarquement
(2 km en aval du pont du Passage en rive droite).



Piste communale stabilisée.

Demi-tour sur le haut mais très délicat à proximité de l'eau.
Pas de stationnement prolongé possible.

Hébergement possible
en étape canoë
du 15 Juin au 15 Septembre

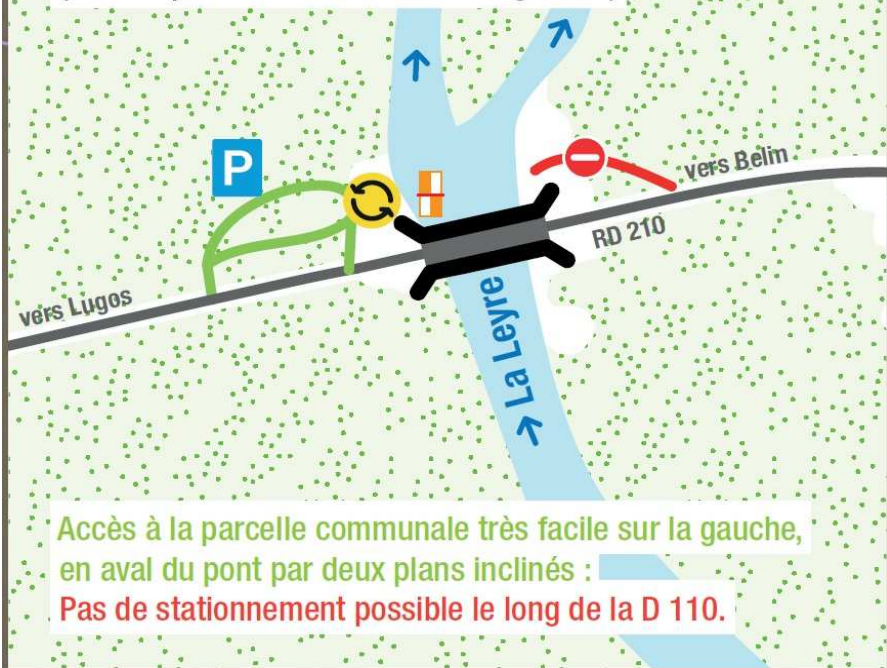
Contactez la Mairie de Belin-Béliet
pour la réservation
05 56 88 00 06
Paiement sur place le soir ou le
matin.

.....
.....
.....
.....
.....
.....

15

PONT DE MESPLET - BELIN-BÉLIET (33)

Embarquement et débarquement
(aval du pont de la RD 110 en rive gauche).



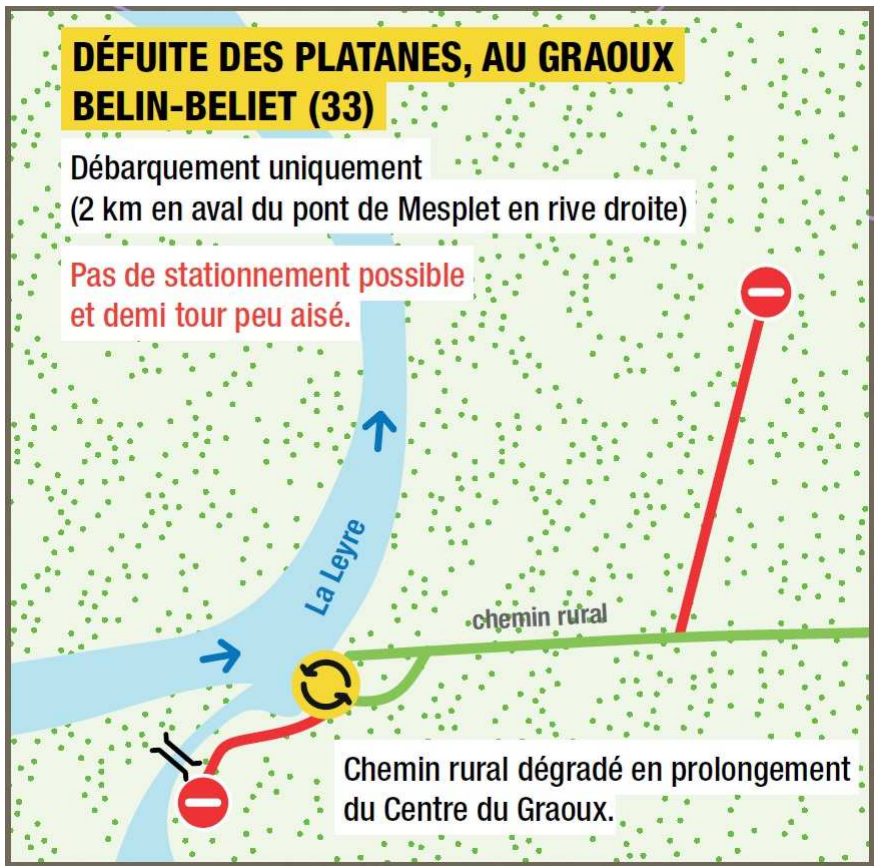
Accès à la parcelle communale très facile sur la gauche,
en aval du pont par deux plans inclinés :
Pas de stationnement possible le long de la D 110.

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Ici, relevé de l'échelle de niveau d'eau fait
régulièrement par la **Maison du Parc**.

Données transmises au PNR Landes de
Gascogne depuis fin 2000

16



Pas de prestataire sur ce site

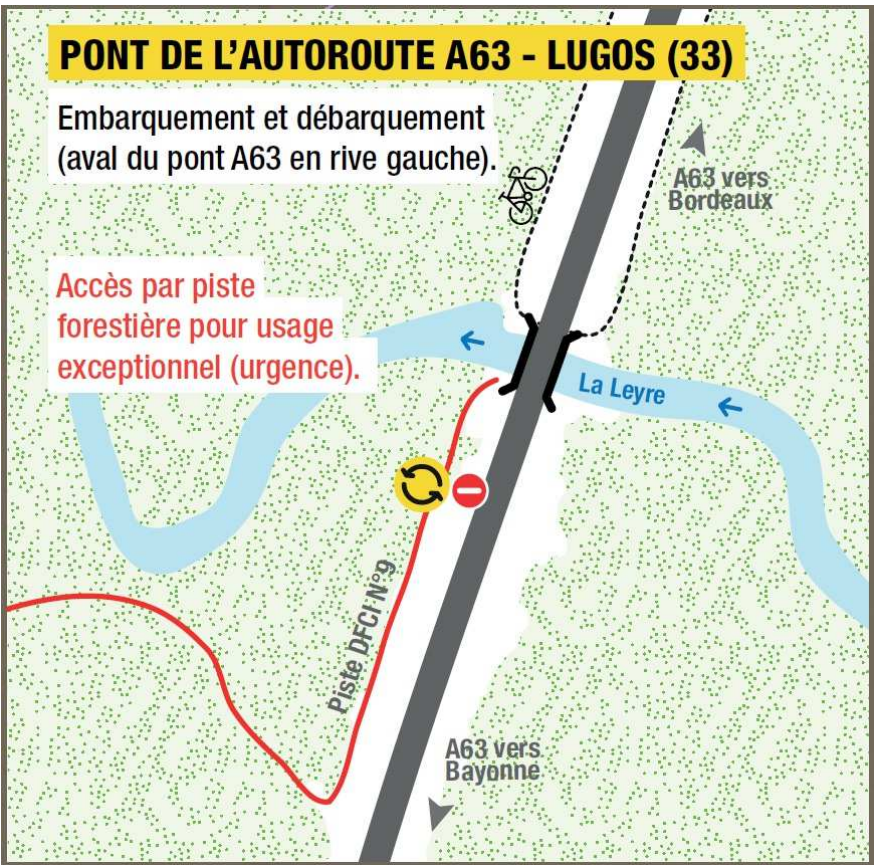
Débarquement uniquement
Chemin communal inondable dégradé.
Roulez très doucement.

.....

.....

.....

.....



Piste DFCI du Martinet en mauvais état.

Usage limité aux seuls besoins de service et de sécurité à mi-parcours entre Belin-Béliet et Salles (« réchappe »)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

PONT DE SALLES - SALLES (33)

Embarquement et débarquement
(amont du pont de la RD108 en rive droite).



4 Prestataires sur ce site :
**H2O, Canoë passion,
Éclaireurs et Camping Val de l'Eyre**
(voir page 27-28)

Au Pont de Salles :

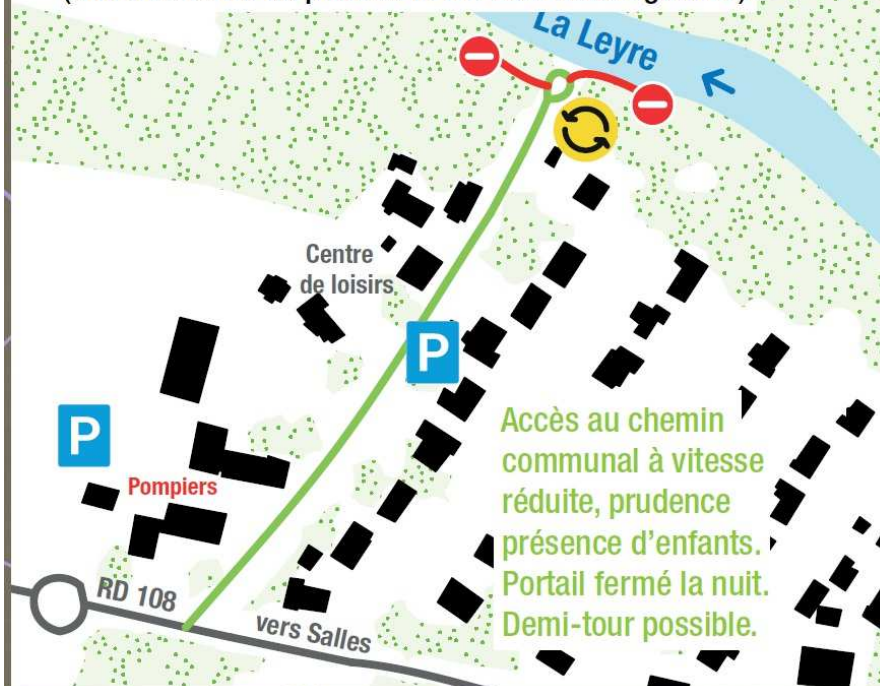
Parking des véhicules à
l'école maternelle.

Ici, relevé de l'échelle de niveau d'eau fait
par le Centre des éclaireurs de Gascogne.
Données transmises au PNR Landes de
Gascogne depuis fin 2001.

19

PAS DE PAJOT - SALLES (33)

Embarquement et débarquement
(500 m en aval du pont de la RD 108 en rive gauche)



4 Prestataires sur ce site :
**H2O, Canoë passion,
Éclaireurs et Camping Val de l'Eyre**
(voir page 27-28)

Au Pas de Pajot :

Parking véhicules à
l'entrée à gauche.
Roulez doucement !

20



Prestataire sur la zone :
Office de Tourisme municipal de Mios
(voir page 27-28)

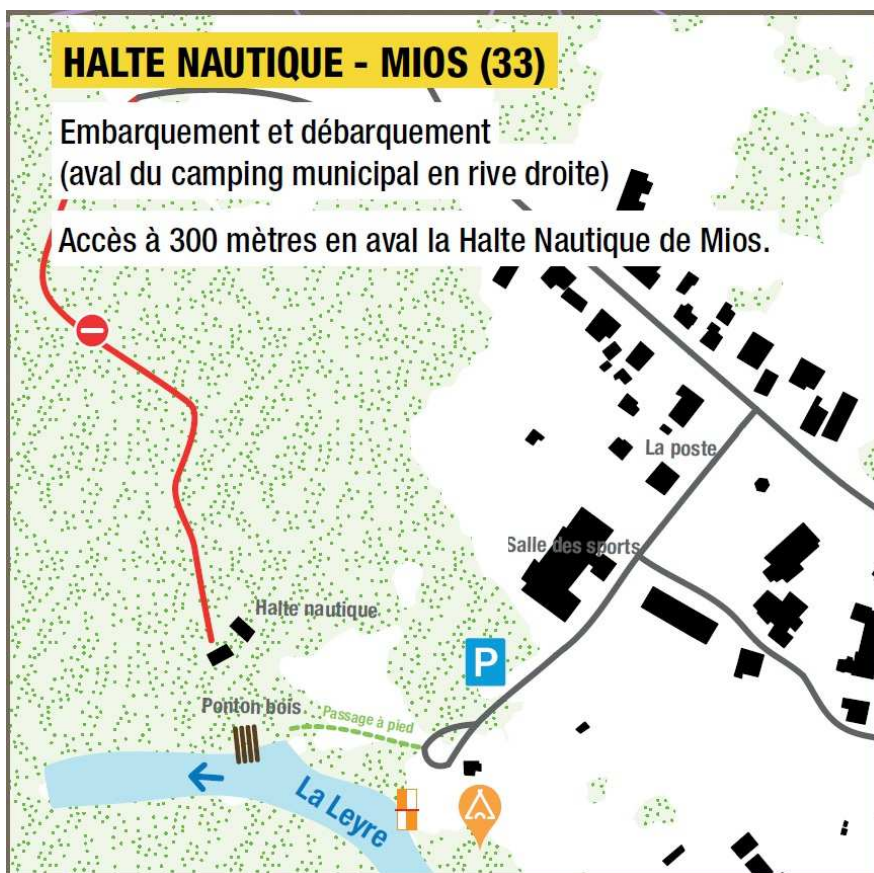
Au pont :

- Accès parcelle communale au long du pont par les escaliers.
- La grand plage est accessible par le chemin privé

En aval du pont :

faible veine d'eau

21

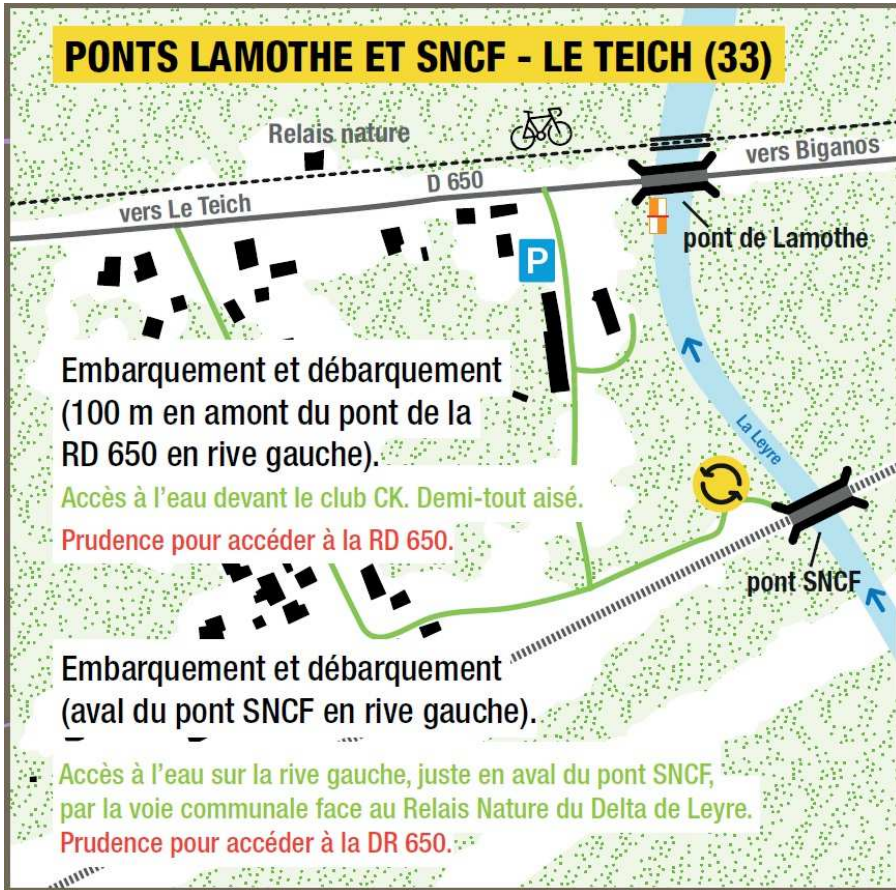


Prestataire sur la zone :
Office de Tourisme municipal de Mios
(voir page 27-28)

Au ponton :

- Accès parcelle communale .
- La grand place Birabeil n'est pas accessible en véhicules. Déplacement par le chemin petit chemin pédestre (en vert sur le schéma en côté)

22



Prestataire permanent sur ce site :
Le Club Canoë Kayak du Teich
 (voir page 27-28)

Au pont SCNF :

- Petite veine d'eau

En aval du pont :

- Belle veine d'eau

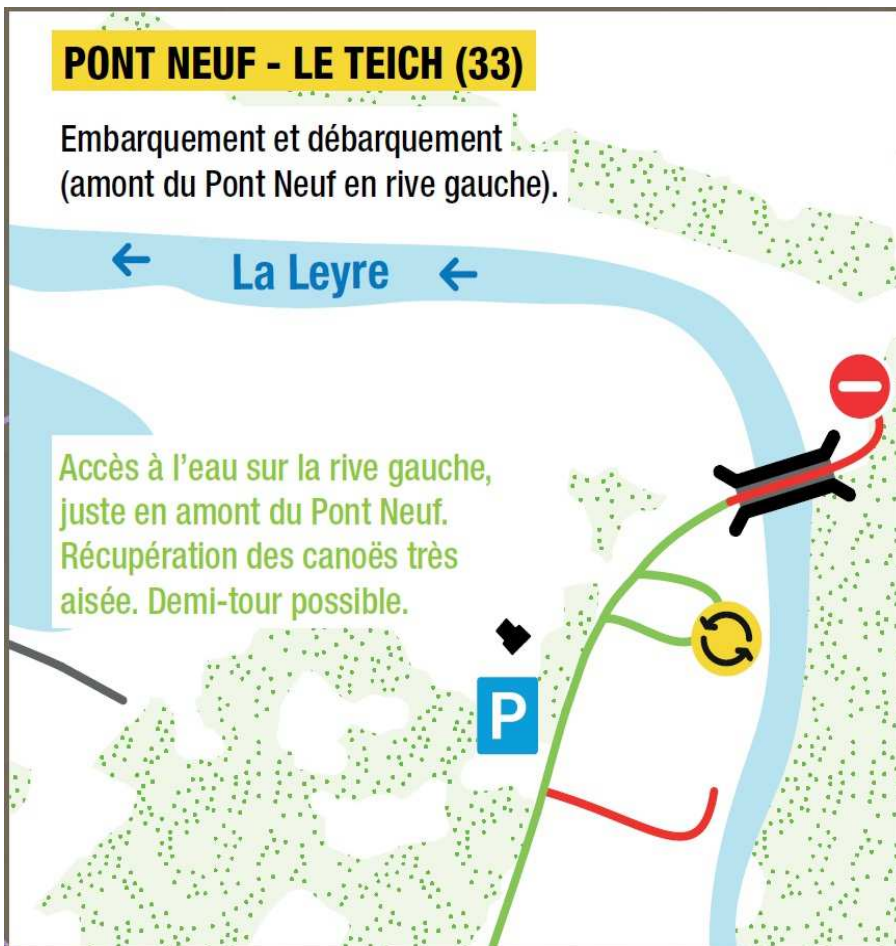
- Pratique permanente club

Sortie sur la D650 :

fort trafic ! Prudence...

Pas de débarquement rive droite, ni de mise à l'eau.

Ici, relevé de l'échelle de niveau d'eau fait régulièrement par la Maison de la Nature du Bassin d'Arcachon.
 Données transmises au PNR



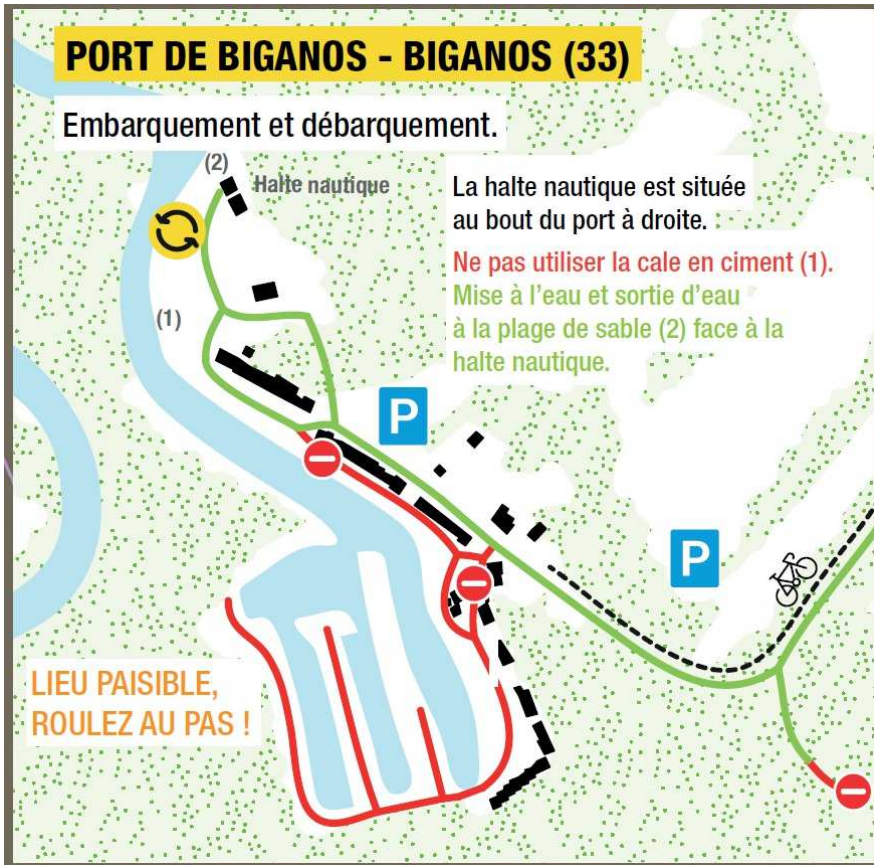
Prestataires permanents sur ce site
La Maison de la nature du bassin d'Arcachon , Villetorte Loisirs et Amazone en saison (voir page 27-28)

.....

Fin de la descente en canoë ouvert.

La suite du bras du Teich est praticable en Kayak de mer, SUP ou en barque collective jusqu'à la pointe du Teich (à la limite transversale de la mer)

Les jets-ski et scooter de mer sont prohibés



Prestataires permanents sur ce site :

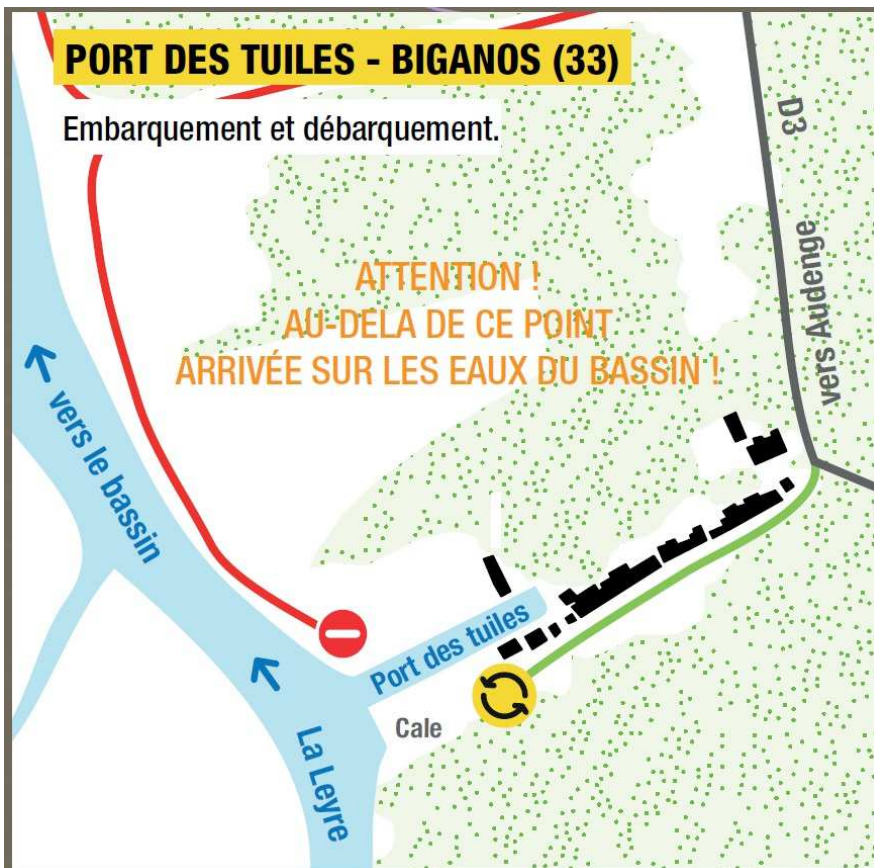
**Halte nautique municipale
Courant d'Eyre
Et Lou Batel'Eyre**
(voir page 27-28)

Parking à l'entrée du port à droite.

.....

Les jets-ski et scooter de mer
sont prohibés

Zone de pique nique aménagée sur place.
Parking réglementé.



Prestataire permanent sur ce site :
AUCUN

Fin de la descente en canoë ouvert

En aval de ce port :

La zone est praticable en
Kayak de mer, SUP ou en
barque collective jusqu'aux
limites de Malprat.

Au-delà : Arrivée dans le
Domaine Public Maritime

Les jets-ski et scooter de mer
sont prohibés

.....

CONTACTS UTILES 2016 : Réseau des prestataires et usagers de La Leyre

Canoë Kayak Club Audengeois (FFCK) Audenge

Local d'accueil AU PORT de Audenge
Nicolas YVARS (Président) Tél. : 05 57 71 13 95
<http://lekayakaudengeois.asso-web.com>

Courant d'Eyre (SARL) - Biganos

Au port **Sandra BACLE (Gérante)**
Tél. : 06 85 49 72 53 www.courantdeyre.com



Halte Nautique - Biganos

Au port de Biganos (Base municipale)
Bruno LAFON (Maire) - Service Jeunesse 05 56 03 94 65
Contact : **Lionel COUTIN (BECK)** 06 71 63 01 14

Lou Batel'Eyre (Auto-entreprise) Biganos

Au port de Biganos
Yannick DURANTE / Guillaume CAILLAT
Tél. : 06 42 24 80 97 — <http://loubateleyre.jimdo.com/>

Canoë Kayak Club Teichois (FFCK) Le Teich

Base en dur du pont de LAMOTHE
Mme GOEFFROY (présidente) Tél. : 05 57 72 02 90

Mais° de la Nature du Bassin d'Arcachon Le Teich

Base de la Réserve ornithologique
(Structure Parc naturel)
Véronique HIDALGO (Directrice)
Contact : **Philippe BRET (BECK)**
Tél. : 09 84 04 49 17 ;



Villetorte Loisirs (SARL) Le Teich

Base en dur AU PONT NEUF
Jean-Michel VILLETORTE (Gérant) Tél. : 05 56 22 66 80
www.loisirs-arcachon.com

Amazone (SARL) Le Teich

(Pas de base physique sur la vallée)
Nathanaël LEMERDY (gérant)
Tél. : 06 67 51 40 14

Halte nautique de Mios (Base municipale)

Monsieur Cédric PAIN (Maire)
Contact à l'OT : **V.VERDU**
Tél. : 05 56 26 63 00 et www.ville-mios.fr

Camping du Val de l'Eyre (SARL) Salles

Monsieur LAJUS (Gérant) Tél. : 05 56 88 47 03
www.camping-parcduvaldeleyre.com

Canoë Passion (SARL) Salles

François PICARD (Gérant) Tél. : 05 56 88 22 19
www.canoe-passion.com

Eclaireurs de Gascogne (Association) Salles

Base en dur au quartier du Pas de pajot
Michel PUAUX (Responsable) Tél. : 05 56 88 20 07

H2O Aventure (SARL) Salles

Tour du passeur de Salles
Michel MARTINEZ (Gérant)

27

Alokanoé (SARL) Lugos

(Pas de base physique sur la vallée)
M Jean-Claude BERARD (gérant)
Tél. : 05 57 71 96 13 www.alokanoe.fr/

Mission Education au territoire du Parc — Belin-Beliet

Conseil en séjours itinérants sur Leyre
Accompagnement de groupes sur projet
Maison du Parc Angel
Angel MARTINEZ (BECK) Tél. : 05 57 71 99 99
www.parc-landes-de-gascogne.fr



Canoé and Co (EURL) Saugnac

(Pas de base physique sur la vallée)
Sylvain LONGUET (BECK)
Tel. : 06 89 21 46 21

Halte nautique des Vallées de La Leyre (SARL)

Moustey
Jean-Claude TARIS (Gérant)
Tél. : 05 58 07 75 60 <http://taristourisme.fr>



Base nautique de Testarrouman—Pissos

En amont du pont de Testarrouman (Base municipale)
Monsieur SAINTORENS (Maire)
Tél. : 05 58 04 41 40 (Mairie)
Base : **Philippe FORCET (BECK)** : 05 58 08 91 58
www.pissos.fr

Halte nautique de la Pouloye —Trensacq

Infos à Mexico

Mexico Loisirs (association) Commensacq

Base en dur et tentes
Dominique ANTALICK (Président) Tél. : 05 58 07 05 15
www.mexicoloisirs.com

AAPPMA

"Brochet Boïen"

Mios

M. LALANNE Jean-Paul
(Président) Tél. : 06 61 74 57 21
<http://brochet.blog4ever.com/blog/index-320435.html>

AAPPMA

"Brochet Bélinétois"

Salles

M LARRUE Joël
(Président) Tél. : 06 84 05 22 24
<http://lebrochetbelietois.free.fr>

AAPPMA

des Vallées de La Leyre

Moustey

M LAVIGNE Michel
(Président) Tél. : 05 58 08 00 14

28

Ce carnet est utile dans tous les camions et à l'accueil



Maison du Parc
33, route de Bayonne
33830 BELIN-BELIET

Tél. : 05 57 71 99 99 Fax : 05 56 88 12 72

www.parc-landes-de-gascogne.fr
info@parc-landes-de-gascogne.fr

Contacts :
François BILLY, Frédéric GILBERT
et Laurent DEGRAVE

.EDITION SAISON 2016

27

Bien accueillir = Bien informer



**La Leyre : 90 km navigables
Itinéraire nautique inscrit aux PDESI 33 /40
Site N2000 et site inscrit**

**un milieu préservé, un espace à découvrir
une ressource fragile**

28